



NATATION COURSE

REGLEMENT & PROGRAMME SPORTIFS

1^{er} semestre 2026



PRINCIPES GENERAUX

Le règlement est commun aux Comités départementaux de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne. Il s'inscrit dans la continuité de ceux émis par la Fédération Française de Natation et la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation. Malgré tout le soin apporté à la rédaction de ce document, rares sont les saisons sportives qui ne font pas l'objet de corrections, d'ajustements et/ou de précisions réglementaires. Elles seront notées en fin de document.

CATEGORIES D'AGE 2026

Le chiffre associé au U considère l'âge atteint au cours de l'année civile.

Classification	U12	U13	U14	U15	U16	U17	U18	SENIORS
Age sportif	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans et +
Année de naissance	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007 et avant

Exemple : U16, en 2026 considère tous les nageurs nés en 2010 et après, tous les nageurs de 16 ans et moins.

CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Licence obligatoire

Seuls les nageurs titulaires d'une licence "Compétition Natation" peuvent participer à une compétition.

Exigence spécifique pour les Avenirs

Les nageurs U11 doivent également posséder le Savoir Nager Sécuritaire.

Restrictions géographiques

En dehors des regroupements départementaux, compétitions régionales ou nationales, un club ne peut pas engager ses nageurs en dehors du territoire composé de la Corrèze, de la Creuse et de la Haute-Vienne, en particulier lorsque des compétitions équivalentes sont organisées localement pour la même catégorie.

Toute participation à une compétition située hors de ce périmètre doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable auprès du Comité départemental de son ressort. La demande doit être motivée et adressée par mail au plus tard 15 jours avant la date du déplacement (ou 3 semaines en cas de déplacement à l'étranger). Elle doit impérativement être accompagnée du programme détaillé de la compétition et de l'avis favorable du Comité départemental au sein duquel la compétition aura lieu.

Engagements des nageurs

Les engagements individuels ou des relais se font exclusivement par les clubs via Extranat.

Il est de la responsabilité des clubs de s'assurer que les engagements de leurs nageurs sont correctement enregistrés pendant la période d'engagement.

Suivants les modalités propres à chaque Comité, tout engagement validé via Extranat est dû et un engagement effectué après la période d'engagement peut être soumis à une majoration.

Tenues techniques

Selon la réglementation de la Fédération Française de Natation (FFN), les vêtements techniques homologués FINA (comme les jammers ou combinaisons de compétition) sont interdits en compétition pour les catégories U13.

Tout manquement à cette règle entraîne la disqualification du nageur concerné.

CONDITIONS D'ACCES AU BORD DU BASSIN

Conditions d'accès

Pour assurer le bon déroulement des manifestations et la sécurité des nageurs, seuls les nageurs, entraîneurs, officiels et invités sont autorisés à circuler au bord du bassin.

Les spectateurs ne sont en aucun cas autorisés à se déplacer au bord du bassin, sauf pour entrer, sortir ou accéder à la buvette, par exemple. Lorsqu'il existe des gradins, leur accès est exclusif et unique pour les spectateurs.

Des dispositions particulières peuvent être appliquées en fonction des caractéristiques des équipements accueillant la compétition. Elles peuvent inclure une limitation du nombre de personnes présentes dans l'enceinte ; des restrictions d'accès pour certaines catégories de public (ex. : accompagnateurs, visiteurs).



Tenue vestimentaire

Une tenue sportive est obligatoire pour toutes les personnes présentes au bord du bassin (nageurs, entraîneurs, officiels, spectateurs, accompagnateurs).

Les chaussures portées à l'extérieur sont strictement interdites au bord des bassins. Il est recommandé d'utiliser des chaussures spécifiques pour piscine ou de rester pieds nus après être passé par le pédiluve.

Tout manquement à cette règle peut entraîner le refus d'accès à la zone bassin.

Vestiaires

Les nageurs doivent se changer uniquement dans les vestiaires.

Aucun changement de tenue ne doit avoir lieu au bord du bassin ou dans les gradins.

COMPETITIONS

Echauffement

Dans le respect des règles FINA et pour la sécurité des nageurs :

- L'utilisation de plaquettes, palmes et tubas est interdite ;
- Toutes les lignes sont en circuit ;
- Les plongeurs sont autorisés uniquement dans la ligne dédiée ; sont interdits dans les lignes consacrées au travail des virages,
- 30 minutes avant l'évacuation du bassin, une ou deux lignes sont réservées pour les départs et les virages, en fonction du nombre de lignes d'eau du bassin.

Echauffement en bassin de 25m ou 50m à 6 lignes d'eau ou plus

Plage Coté Départ					
1 -30 minutes	2	3	4	5	6 -30 minutes
15 m Sprint	Circuit uniquement	Circuit uniquement	Circuit uniquement	Circuit uniquement	Départs 25m
Travail de virages uniquement					
Plage Coté Virages					

Echauffement en bassin de 25m ou 50m à 6 lignes d'eau ou moins :

Plage Coté Départ			
1 -30 minutes	2	3	4
Départs	Circuit uniquement	Circuit uniquement	Circuit uniquement
Travail de virages uniquement			
Plage Coté Virages			

Evacuation du bassin

L'évacuation du bassin sportif est impérative dix (10) minutes avant le début des épreuves.

Forfaits

Pour les séries, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au secrétariat au plus tard dans les 30 minutes avant l'évacuation du bassin, sur un imprimé prévu à cet effet.

Pour les qualifications en finales, les forfaits sont obligatoirement à déclarer au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve concernée sur un imprimé prévu à cet effet.

Suivants les modalités propres à chaque Comité, un forfait non déclaré peut entraîner l'application d'une pénalité.

Composition des relais

Les relais du jour peuvent être modifiés jusqu'à une demi-heure avant l'évacuation du bassin, sur un imprimé prévu à cet effet.

Par principe, les relais mixtes doivent être composés de deux (2) hommes et de deux (2) femmes, pour être classés.

Chambre d'appel

Pour les séries et finales les nageurs doivent se rendre à la chambre d'appel 15mn avant l'horaire déterminé. Les horaires sont consultables sur le programme de la réunion et sur le Live FFN. Aucun appel individuel ne sera fait.



Une absence est considérée comme un forfait non déclaré. Suivants les modalités propres à chaque Comité, un forfait non déclaré peut entraîner l'application d'une pénalité.

Doublage des séries

L'organisateur se réserve le droit de doubler les séries ou de ne pas faire nager les nageurs sans temps d'engagement afin de respecter une durée raisonnable de compétition.

Accès aux finales

L'organisateur se réserve le droit de limiter l'accès aux finales en fonction du nombre de nageurs engagés dans chaque épreuve.

Barrage

En cas d'égalité parfaite à l'issue des séries pour accéder à une demi-finale ou une finale, une session de barrage par réunion sera prévue en concertation entre les nageurs, clubs et Juge arbitre. Si un barragiste est absent à la chambre d'appel à l'heure convenue, il sera déclaré forfait, le concurrent présent sera alors qualifié en finale.

Récompenses

Les récompenses sont à la discrétion de l'organisateur (médailles, coupes, diplômes, lots ...).

Cérémonies protocolaires

Les cérémonies protocolaires sont programmées en fonction des épreuves prévues au programme de la compétition. La présence du nageur récompensé, vêtu de la tenue de son club, est fortement recommandée.

En cas d'absence du nageur lors de la cérémonie, aucune médaille ni récompense ne sera remise ultérieurement, ni au nageur, ni à son club.

Droit à l'image

L'inscription à la compétition vaut autorisation de captation et diffusion de l'image du nageur (photos, vidéos) ainsi que des informations utiles (nom, club, catégorie) sur les supports de communication de l'organisateur et/ou Comités, sans limite de temps et à titre gratuit. Conformément au RGPD, toute demande de retrait doit être adressée par mail à l'organisateur et/ou aux Comités.

Vigilance météorologique

Lorsque les conditions de déroulement d'une manifestation sportive ne semblent pas satisfaisantes, il peut être décidé de décaler les horaires, de réduire le nombre d'épreuves voire de l'annuler ou de la reporter à une date ultérieure.

OFFICIELS

Tous les clubs engageant des nageurs doivent présenter obligatoirement un nombre d'officiels par réunion :

- 1 officiel entre 1 et 2 nageurs engagés
- 2 officiels entre 3 à 5 nageurs engagés
- 3 officiels entre 6 à 10 nageurs engagés
- 4 officiels entre 11 à 20 nageurs engagés
- 5 officiels au-delà de 20 nageurs engagés

En cas de non-présentation d'un nombre suffisant d'officiels et suivants les modalités propres à chaque Comité, le club peut être redevable d'une pénalité.

Les « Jeunes Officiels » peuvent se remplacer pour officier à la seule condition qu'ils aient la même qualification. Le remplacement devra être validé impérativement par le juge arbitre au début de la réunion.

Un officiel ne peut pas officier pour un autre club.

⚠ Important : UNE COMPETITION PEUT ETRE ANNULEE SI LE NOMBRE D'OFFICIELS EST INSUFFISANT POUR GARANTIR L'EQUITE, L'INTEGRITE ET LA SECURITE DE L'EVENEMENT.

LES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX & INTERCLUBS

Les Championnats départementaux et les Interclubs sont organisés conjointement par les Comités départementaux de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne avec ou sans soutien d'un club support.

Chaque Comité perçoit les engagements des nageurs, forfaits et autres pénalités dus par ses clubs affiliés territorialement et suivant les modalités qui lui sont propres, sauf dispositions particulières.

Les récompenses sont prises en charge conjointement par les Comités départementaux de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, sauf dispositions particulières.

Le programme de la compétition est fixé conjointement par les Comités départementaux.

En présence d'un club support, les missions qui lui sont dévolues sont définies d'un commun accord avec les Comités départementaux.

LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

Un Comité peut organiser une compétition départementale autre que les Championnats ou les Interclubs. Il gère de manière autonome ou à l'aide d'un club support l'ensemble de la compétition : la logistique générale, le programme de la compétition, la désignation des officiels en lien avec les Référents départementaux, la communication, la gestion informatique de la compétition (engagements, résultats, live...) les récompenses ...

LE PASS LIM'ESPOIRS



Le Pass Lim'Espoirs suit la progression du nageur sur une ou plusieurs saisons, y compris en cas de changement de club au sein des départements de la Creuse, de la Corrèze ou de la Haute-Vienne.

Catégories ciblées

Le Pass Lim'Espoirs s'adresse aux U13 et moins, licenciés compétiteurs au sein d'un club affilié à la FFN en Creuse, Corrèze ou Haute-Vienne. Les nageurs U11 doivent obligatoirement être titulaires du Savoir Nager Sécuritaire.

Compétitions éligibles

Toutes les compétitions de niveau départemental organisées en Creuse, Corrèze ou Haute-Vienne et publiées sur Extranat (meetings des clubs affiliés, Championnats départementaux 19/23/87, Interclubs, ...).

Règles



- 6 niveaux, chacun comprenant 4 types d'épreuves différentes
- 1 poinçon = 1 épreuve validée
- Après chaque compétition éligible, le nageur demande à son ou ses entraîneur(s) de poinçonner sa carte. L'entraîneur est seul responsable de la validation des épreuves réalisées
- Un nageur peut réaliser les mêmes épreuves autant de fois qu'il le souhaite, mais un seul poinçon sera attribué par épreuve.
- Le niveau Rooki est dédié aux U10 et moins. Les nageurs U11, U12 et U13 ne sont pas obligés de réaliser ce niveau pour valider leur Pass.
- Le niveau Légende est réservé aux U11, U12 et U13.
- À chaque niveau validé, le nageur reçoit un badge.
- Lorsqu'un nageur a rempli l'ensemble de son Pass, il reçoit une Super Médaille. L'entraîneur doit alors informer son Comité départemental d'appartenance lequel remettra la super médaille au nageur.
- Un nageur peut compléter autant de Pass qu'il le souhaite tant qu'il n'a pas atteint la catégorie U14.
- En cas de perte de la carte Pass Lim'Espoirs, la collection de poinçons devra être recommencée depuis le début.

Droit à l'image

La participation vaut autorisation de captation et diffusion de l'image du nageur (photos, vidéos) ainsi que des informations utiles (nom, club, catégorie) sur les supports de communication de l'organisateur et des Comités, sans limite de temps et à titre gratuit. Conformément au RGPD, toute demande de retrait doit être adressée par mail à l'organisateur ou aux Comités.

LE CIRCUIT LIM' CUP



Le circuit Lim'Cup a pour objectif de favoriser l'engagement et la progression du plus grand nombre de nageurs dans la pratique compétitive, tout en mettant en valeur leur investissement en dehors des bassins, lors des compétitions de niveau départemental. La participation à ce circuit est laissée à la discrétion des nageurs et de leurs entraîneurs. Elle n'obéit à aucune obligation, et reste donc en cela soumise à l'intérêt et à la motivation de chacun.

Catégories ciblées

U14 ; U15 ; U16 ; U17 ; U18 et U19 et plus, licenciés compétiteurs au sein d'un club affilié à la FFN en Creuse, Corrèze ou Haute-Vienne.

Compétitions concernées

Toutes compétitions de niveau départemental organisées par un club ou un Comité en Creuse, Corrèze ou Haute-Vienne publiées sur Extranat (meetings des clubs affiliés, Championnats départementaux Eté 19/23/87, Interclubs, ...). réalisés avant les Championnats départementaux Hiver 2026.

Classement 2026 total des points réalisés lors des compétitions intégrées

- Cumul des points marqués à la table de cotation FINA
- Valorisation du bénévolat (nombre de points à définir)

Récompenses individuelles au cumul des points marqués

Les premières et premiers nageurs des Trophées Lim'Cup de chaque catégorie et de chaque département de la saison en cours seront mis à l'honneur lors des Championnats Départementaux 19/23/87 Hiver et recevront un lot.

Modalités d'inscription

- Automatique pour tout nageur licencié FFN participant à une compétition éligible
- Suivi des classements par fichier Excel par l'équipe techniques tri-départementales
- Mise à jour régulière des classements

Droit à l'image

La participation au circuit vaut autorisation de captation et diffusion de l'image du nageur (photos, vidéos) ainsi que des informations utiles (nom, club, catégorie) sur les supports de communication de l'organisateur et des Comités, sans limite de temps et à titre gratuit. Conformément au RGPD, toute demande de retrait doit être adressée par mail à l'organisateur ou aux Comités.



AMENAGEMENTS, PRECISIONS ET/OU COMPLEMENTS RÈGLEMENTAIRES

Date	Objet de la modification
10/02/2026	Ajout Critérium Haute-Vienne (08/03/2026) Suppression Meeting de la Ville d'Ussel (26/04/2026) Ajout du Tournoi de Printemps (26/04/2026)



PROGRAMME SPORTIF

Le programme sportif des Comités départementaux de la Corrèze, Creuse et Haute-Vienne est concaténé. Il s'inscrit dans la continuité des ceux émis par la Fédération Française de Natation et la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation. Les compétitions sont fixées, sous réserves de la disponibilité des bassins, par les clubs pour les nageurs en concertation avec les Équipes Techniques Régionales (ETR) et Départementales (ETD). Elles doivent tenir compte du calendrier fédéral et régional. Une compétition départementale ne peut pas venir en « concurrence » d'une compétition de Ligue.

L'AGENDA DES COMPETITIONS ORGANISEES EN LIMOUSIN AU 1^{ER} SEMESTRE 2026

Les clubs doivent adresser le programme de son meeting à son Comité d'appartenance au plus tard un (1) mois avant la date de la manifestation. Les compétitions reprises ci-dessous sont de niveau **départemental** ou **régional**.

Dimanche 18 janvier 2026

Meeting d'Aixe-sur-Vienne (25M)

- Lieu : Aixe-sur-Vienne
- Organisateur : Dauphins Aixe-sur-Vienne
- Catégories : Toutes catégories

Samedi 31 janvier et dimanche 1er février 2026

LNA Tour - Meeting de la Ville de Brive (50M)

- Lieu : Brive
- Organisateur : Club des Nageurs de Brive

Dimanche 8 mars 2026 (après-midi)

Critérium de la Haute-Vienne (25M)

- Lieu : Aixe-sur-Vienne
- Organismes : Dauphins Aixe-sur-Vienne & CD87

Vendredi 13 mars au dimanche 15 mars 2026

Championnats de Ligue de Printemps (50M)

- Lieu : Brive
- Organisateur : Club des Nageurs de Brive pour la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Samedi 21 mars 2026

Meeting des Rascasses (25 M)

- Lieu : Egletons
- Organisateur : Les Rascasses de Ventadour

Dimanche 29 mars 2026 (après-midi)

Interclubs U13 (25M) & Critérium

- Lieu : Saint-Junien
- Organisateur : ASSJ pour les Comités départementaux

Samedi 4 et dimanche 5 avril 2026

LNA Conférence (25M)

- Lieu : Saint-Léonard-de-Noblat
- Organisateur : Noblat Aquatique Club

Dimanche 11 avril 2026

Challenge au Km (25 M) (hors extranat)

- Lieu : Ussel

Dimanche 26 avril 2026

Tournoi de Printemps (25M)



- Lieu : Dauphins Aix-sur-Vienne
- Organisateurs : Dauphins Aix-sur-Vienne & CD87

Dimanche 1^{er} mai 2026

Meeting d'Aubusson (25M)

- Lieu : Aubusson
- Organisateur : Aubusson Nautic Club

Dimanche 17 mai 2026 (après-midi)

Interclubs U15 (25M) & Tournoi de mai

- Lieu : Saint-Léonard-de-Noblat
- Organisateur : Noblat Aquatique Club pour les Comités départementaux

Samedi 20 et 21 juin 2026

Championnats Départementaux Eté (25 M)

- Lieu : Guéret
- Organisateur : Comité Départemental Creuse Natation pour les Comités départementaux
- Catégories : Toutes catégories

Vendredi 05 juillet au dimanche 7 juillet 2026

Championnats de Ligue d'Eté (50M)

- Lieu : Limoges
- Organisateur : Capo Natation Limoges pour la Ligue Nouvelle Aquitaine de Natation

Bonne saison sportive !